

en quelques mots lapidaires : « Certificat de décès remis à sa femme 8.12.44. »

Après la guerre, le mari de Chawa, devenu veuf, s'est installé en Israël. Muré dans le silence, il est décédé en 1978 sans avoir jamais révélé les blessures de son passé.

Ses deux petits enfants, Charles et Ida, font partie du lourd tribut des 11 400 enfants juifs déportés de France et disparus pendant la Shoah.

A LA MEMOIRE

DES VICTIMES DES PERSECUTIONS ANTISEMITES CRIMINELLES

| | | | |
|-------------------|-------|-----------------|--------|
| Charles BREZYNER, | 4 ans | Chawa BREZYNER, | 23 ans |
| Ida BREZYNER, | 5 ans | Emma SZOJCHET, | 21 ans |

ARRETES LORS DE LA PREMIERE GRANDE RAFLE EN ZONE LIBRE DES JUIFS ASSIGNES A RESIDENCE ORDONNEE PAR LE GOUVERNEMENT DE VICHY, ILS ONT ETE DEPORTES PAR LE CONVOI 28 DU 4 SEPTEMBRE 1942 A AUSCHWITZ

Jacques LERNER, 30 ans

DEPORTE PAR LE CONVOI 73 DU 15 MAI 1944 VERS KAUNAS EN LITUANIE

NE LES OUBLIONS PAS

Grenade, 8 mai 2013



Mairie de Grenade
av. Lazare Carnot
31330 Grenade

<http://www.mairie-grenade.fr>

Tél: 05 61 37 66 00

Fondation
pour la
Mémoire
de la
Shoah



Association
Toulouse-
MEJD



Mémoire des Enfants Juifs Déportés
32, rue Alexandre Soumet
31500 Toulouse.

<http://toulousemejd.free.fr>

Tél: 05 61 80 65 88

GRENADE, DERNIER REFUGE POUR CHARLES 4 ANS, IDA 5 ANS, LEUR MAMAN CHAWA 23 ANS, EMMA 21 ANS ET JACQUES 30 ANS.

En 1933, Hitler prend le pouvoir en Allemagne, et aussitôt, l'antisémitisme se manifeste de manière de plus en plus brutale et ostentatoire. Cet antisémitisme va s'intensifier dans toute l'Europe centrale et particulièrement en Pologne d'où de nombreuses familles juives fuiront pour tenter de trouver une vie meilleure vers les U.S.A., la Belgique ou la France.

En septembre 1939, la seconde guerre mondiale éclate et le 10 mai 1940, les troupes allemandes envahissent la Belgique. Des centaines de milliers de personnes fuient devant les chars et les bombes vers la France.

Après l'invasion de la France par les troupes allemandes, Pétain signe l'Armistice le 10 juillet 1940 et la quasi-totalité des parlementaires réunis à Vichy lui confient les pleins pouvoirs pour instaurer l'Etat Français.

Après l'Armistice, de nombreux réfugiés belges regagnent leurs foyers, mais les Juifs choisissent de rester dans la zone dite libre.

Le 4 octobre 1940, le gouvernement de Vichy élabore le premier statut des juifs de sa propre initiative. Il autorise les préfets « à interner les ressortissants étrangers de race juive ou à les assigner à résidence dans les petites communes ».

La famille Brezyner, réfugiée de Belgique, est assignée à résidence à Grenade. Une rumeur persistante courait selon laquelle les arrestations menaçaient seulement les hommes et que les femmes et les enfants ne risquaient rien. Ainsi, le mari de Chawa Brezyner, après avoir installé sa femme et ses deux enfants Charles et Ida à Grenade, tente avec succès de s'enfuir en Espagne. Cela lui sauvera la vie.

Emma Szojchet est assignée à résidence à Cintegabelle.

Entre mai 1940 et août 1942, la vie a continué avec l'espoir sans cesse



Chawa Breziner

4 SEPT. 1942

SZOJCHET

EMMA
26/2/42
Kowe
Polenaise

Cintegabelle

Fiche de déportation de Drancy d'Emma Szojchet indiquant son lieu d'assignation à résidence

entretenu que la guerre finirait très vite et ne serait bientôt plus qu'un mauvais cauchemar, vite oublié.

Mais l'horreur était en marche... le 16 juillet 1942, la rafle du Vel d'Hiv à Paris aboutit à l'arrestation de 13 000 juifs qui seront déportés à Auschwitz. C'est la moitié des prévisions faites par les autorités allemandes et françaises en zone occupée. Désireux de « tenir ses objectifs », le gouvernement de Vichy proposera un « complément » en arrêtant et déportant les juifs assignés à résidence en zone libre ou déjà enfermés dans les camps d'internement du Midi de la France. De plus, et contrairement aux premières propositions allemandes, les autorités de Vichy ont préconisé « dans une intention d'humanité », que

les enfants y compris ceux de moins de 16 ans soient autorisés à accompagner leurs parents.

Cette responsabilité de Vichy a été reconnue par le président Jacques Chirac le 16 juillet 1995.

Ainsi, le 26 août 1942, Emma Szojchet qui, pour une raison inconnue se trouve à Grenade, et Chawa Brezyner avec ses deux enfants, Charles et Ida, sont arrêtés à leurs domiciles. Transférés à Drancy puis déportés par le convoi numéro 28 du 4 septembre 1942 ils ont été assassinés à Auschwitz parce qu'ils étaient juifs.

Jacques Lerner a, lui, échappé à cette première grande rafle de la zone libre qui a abouti à l'arrestation de

10 000 personnes. Il a réussi à survivre... jusqu'à son arrestation à Grenade deux ans plus tard. Il a été déporté par le convoi 73 parti de Drancy le 15 mai 1944.

Ce convoi, constitué uniquement d'hommes valides a été le seul à ne pas être dirigé vers Auschwitz, mais vers Kaunas, en Lituanie.

Là, près de six cents survivants ont été débarqués après un voyage de trois jours sans eau ni nourriture. Ils sont massacrés sur place. Le reste du convoi a poursuivi cet atroce voyage jusqu'en Lettonie, où ils seront enfermés dans la prison de Talin dans des conditions épouvantables. Seuls 22 déportés survivront et seront libérés par les troupes soviétiques.

Le convoi 73 a été surnommé « Le convoi de la mort » par les familles des déportés en raison du grand nombre de morts qui se trouvaient dans les wagons à l'ouverture des portes.

Jacques Lerner a été vu vivant pour la dernière fois à Kaunas. Aux archives du Mémorial de la Shoah à Paris, une phrase sur une fiche précise son destin

Stèle érigée au père Lachaise par les familles des victimes «du convoi de la mort» du 15 mai 1944.



Le texte "NOUS SOMMES 900 FRANÇAIS" a été gravé par les déportés sur le mur d'une cellule du Fort 9 à Kaunas peu avant leur massacre. <http://www.convoi73.org>

Drancy : Bordereaux de déportation de Charles et Ida Breziner

| | |
|---|---|
| Jüdin | |
| Name: BREZINER, Ida | |
| HD: 7.7.37 | RF: Bruxelles Nat: poln. |
| Wohnort: Grenade | Transportliste (Abschub-Nr. 28) des B.d.S.-Frankreich |
| Beruf: | |
| Am von Camp de Noe in das Sammellager Drancy | VCC 27b |
| eingeliefert und am 4.9.42 nach Auschwitz überstellt. | Ordner-Nr.: 37 Seite: 119 |

| | |
|---|---|
| Jude | |
| Name: BREZINER, Charles | |
| HD: 23.7.38 | RF: Bruxelles Nat: poln. |
| Wohnort: Grenade | Transportliste (Abschub-Nr. 28) des B.d.S.-Frankreich |
| Beruf: | |
| Am von Camp de Noe in das Sammellager Drancy | VCC 97b |
| eingeliefert und am 4.9.42 nach Auschwitz überstellt. | Ordner-Nr.: 37 Seite: 119 |